

COMMUNE DE LA TABLE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le deux septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LA TABLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ.

Etaient présents: Jean-François CLARAZ, Jean CAILLET, Michel FORAY, Clément JACQUEMMOZ, Chantal PERRAZ, Claudine PERRIN, Michèle ROYBON, Bernard THIABAUD, Bernard THOMAS.

Secrétaire de séance : Michèle ROYBON.

Le Maire propose à l'assemblée, qui approuve à l'unanimité, l'ajout d'un point à l'ordre du jour concernant la succession de Monsieur ALBERTO.

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 29 JUILLET 2016 :

Il est approuvé à l'unanimité.

2 - RENOUELEMENT ADHESION PEFC 2017-2021, POLITIQUE DE QUALITE DE LA GESTION DURABLE DEFINIE PAR L'ASSOCIATION PEFC RHONE-ALPES DE CERTIFICATION FORESTIERE :

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité pour la commune de renouveler son adhésion au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale, les garanties demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la gestion durable. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le renouvellement, pour 5 ans, de la certification PEFC de la forêt soumise au régime bois forestier.

3 - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL 73 AU TITRE DES AMENAGEMENTS DE SECURITE POUR L'ACCES SUR LA R.D. 207 AU HAMEAU DE REPIDON :

Le Maire présente les chiffrages reçus pour l'aménagement de l'accès au hameau de Repidon. Compte tenu de l'importance de ces travaux, il serait souhaitable d'avoir recours à un bureau d'étude. Le conseil municipal propose également d'étudier l'enfouissement des réseaux ERDF et France Télécom.

Ce point est reporté au prochain conseil dans l'attente des devis de maîtrise d'œuvre et de l'enfouissement des réseaux.

4 - VALIDATION DE LA DENOMINATION DES RUES DE LA COMMUNE, NUMEROTATION DES HABITATIONS :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal l'intérêt et la nécessité de dénommer les voies de la commune et de numéroter les habitations, approuvés par délibération n° 2015.09.04 en date du 11 décembre 2015.

Suite au travail effectué par les membres de la Commission des Rues créée à cet effet et aux réunions publiques organisées avec la population, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la dénomination des voies de la commune, par hameau, selon la liste présentée, approuve la création de la « place Jim SANDRAZ » (pour l'espace situé sous l'église) et de la « place des Malie » (pour le parking situé en face du bassin au Chef-lieu), autorise la numérotation des habitations selon le système métrique.

	Nom des voies		Départ voie	Arrivée voie	Remarques
1	Route de la	PRISE D'EAU	limite commune Villard-Léger	limite commune Villard-Sallet	RD 925
2	Route des	BARRAQUES	route de la Plaine	route de la Prise d'Eau	
3	Rue des	FONTAINES	route de la Plaine	route des Barraques	
4	Passage du	FOUR	rue des Fontaines	impasse du Petit Pont	
5	Impasse du	PETIT PONT	rue des Fontaines	sans issue	
6	Route de la	PLAINE	limite commune Villard-Léger	limite commune Rotherens	RD 27
7	Route des	CÔTES	route de la Plaine	route de La Table	RD 24
8	Route des	MORIZOTS	route des Côtes	limite commune Villard-Léger	
9	Route de	MONTMALFOU	route des Côtes	limite commune Villard-Léger	LES FUGAINS
10	Impasse des	MOLLIETS	route des Côtes	sans issue	
11	Passage de	CADELON	route des Côtes	impasse des Molliets	

12	Impasse du	REVERAI	route des Côtes	sans issue	
13	Route d'	ETABLE	route des Côtes	limite commune Etable	LE MAT
14	Impasse du	CÂBLE	route des Côtes	sans issue	
15	Passage sous le	BORNIÔ	route des Côtes	route des Côtes	LES VEROLLETS
16	Impasse des	CORTIS	passage sous le Borniô	sans issue	
17	Impasse du	CODRA	route des Côtes	sans issue	
18	Impasse des	ETELLES	route des Côtes	sans issue	LES ETELLES
19	Route de	LA TABLE	limite commune Etable	limite commune du Bourget en Huile	CHEF LIEU RD 24 -23
20	Route de	TOURNALOU	route de La Table	limite commune Villard-Léger	RD 23
21	Impasse du	FRESIN	route de Tournaloup	sans issue	
22	Route de	LONSEMARD	route de Tournaloup	chemin de La Table à Champlaurant	
23	Impasse de la	CLE DES CHAMPS	route de Tournaloup	sans issue	
24	Impasse de la	GRAND'RAIE	route de La Table	sans issue	
25	Montée de	GRANGE NEUVE	route de La Table	route de Lonsemard	
26	Impasse de	BACCHUS	route de La Table	sans issue	
27	Route du	PIC DE L'HUYLE	route de La Table	Pic de l'Huile	
28	Place	JIM SANDRAZ	route de La Table	sous l'église	
29	Place des	MALIE	route de La Table	face au bassin	
30	Impasse des	TILLEULS	route de Lonsemard	sans issue	LONSEMARD
31	Passage de la	GLYCINE	route de Lonsemard	Impasse des Tilleuls	
32	Route de la	TOVIRE	route de La Table	route du Grand Cucheron	LE MOLLARD
33	Impasse des	BALCONS	route de la Tovire	sans issue	
34	Impasse de l'	ADREY	route de La Table	sans issue	LE TOGNET
35	chemin de la	TOUR	route de La Table	chemin de la Combe	L'ETRAZ
36	Impasse des	ROCHERS	route de La Table	sans issue	LES ROCHERS
37	Route sous le	CHÂTEAU	carrefour de La Ravoire	route de la Tovire	LE DEFAY - LE FAUD
38	Chemin du	PUITS	route sous Le Château	route sous Le Château	LE DEFAY
39	Impasse du	NANT	route de la Tovire	sans issue	LA PROVENCHERE
40	Chemin de la	COMBE	route de la Tovire	chemin rural	
41	Impasse de	CHAMOULIN	chemin de La Combe	sans issue	
42	Impasse du	BIOLLET	chemin de La Combe	sans issue	
43	Passage du	CHEVREUIL	chemin de La Combe	impasse du Corbey	
44	Impasse du	CORBAY	chemin de La Combe	sans issue	
45	route du	GRAND CUCHERON	limite commune de Le Verneil	limite commune du Bourget en Huile	LE VILLARD
46	Chemin des	ECOLIERS	route du Grand Cucheron	route de la Montagne	
47	Passage de l'	ALAMBIC	chemin des Ecoliers	route du Grand Cucheron	
48	Rue du	BASSIN	route du Grand Cucheron	route de la Montagne	
49	Passage du	CHARPENTIER	rue du Bassin	impasse du Nant de la Guire	
50	Impasse du	NANT DE LA GUIRE	chemin des Ecoliers	sans issue	
51	Impasse des	MUSICIENS	chemin des Ecoliers	sans issue	
52	Allée du	GENEPI	chemin des Ecoliers	rue du Bassin	
53	Chemin du	LEYA	route du Grand Cucheron	chemin du Rafour	
54	Route de la	MONTAGNE	route du Grand Cucheron	route forestière	
55	Passage du	SOFFLET	route de la Montagne	route de la Montagne	LES BOISSARDS
56	Impasse des	COQUELICOTS	passage du Sofflet	sans issue	
57	Impasse des	GIROLLES	route de la Montagne	sans issue	LES PORTIERS
58	Route de	PREVIEUX	route de la Montagne	route forestière	LES FRUITIERS
59	Route des	LANDAZ	route du Grand Cucheron	chemin du Rafour	LES LANDAZ
60	Rue du	LAVOIR	route des Landaz	chemin du Rafour	
61	Passage de la	CAUSETTE	route des Landaz	chemin du Rafour	
62	Chemin du	RAFOUR	chemin du Leya	rue du Lavoir	
63	Passage des	GARDES	rue du Lavoir	sans issue	

64	Chemin du	PRAZ	route de la Martinette	chemin du Rafour	
65	Impasse des	MEINIERS	route du Grand Cucheron	sans issue	LES MEINIERS
66	Chemin du	FOLON	route du Grand Cucheron	sans issue	REPIDON
67	Chemin des	LAVANCHINES	chemin du Folon	chemin du Folon	
68	Passage de la	RAVIRE	chemin des Lavanchines	chemin de la Grande Côte	
69	Allée de la	GRANDE CÔTE	route du Grand Cucheron	chemin de la Grande Côte	
70	Passage de la	CROIX DU SOLEIL	route du Grand Cucheron	chemin du Folon	
71	route de la	MARTINETTE	route du Grand Cucheron	limite commune de Le Verneil	LA MARTINETTE
72	Impasse du	RACHON	route de la Martinette	sans issue	
73	Impasse de la	CENTRALE	route de la Martinette	sans issue	
74	Impasse du	MOUCHELION	route du Grand Cucheron	sans issue	limite Bourget en Huile

5 - TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE L'ASSAINISSEMENT DU BATIMENT DE LA MAIRIE, PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE :

Chambéry Alpes Habitat souhaite réaliser la mise aux normes de l'assainissement du bâtiment de la mairie/logements, situé au Chef-lieu. Le montant des travaux a été estimé à 25 000 € T.T.C.

La commune étant liée par un bail emphytéotique avec Chambéry Alpes Habitat se terminant en 2022, le coût des travaux sera à sa charge à hauteur de 40 %.

Un dossier de demande de subvention a été déposé à l'Agence de l'eau permettant d'obtenir une aide financière de 9 000 €. Ainsi, la participation financière de la commune pourrait être ramenée à 6 400 € T.T.C., déduction faite de la subvention obtenue.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le coût estimatif des travaux et le plan de financement, dit que ces travaux seront inscrits au budget primitif 2017, autorise le Maire à signer tout document afférent au financement de ces travaux.

6 - VENTE DU PATRIMOINE LOCATIF SOCIAL DE CHAMBERY ALPES HABITAT A LA SAIEM DE CHAMBERY :

Par courrier recommandé en date du 20 juillet 2016, Chambéry Alpes Habitat a informé la mairie de son intention de vendre son patrimoine locatif social à la SAIEM de Chambéry, au 1^{er} janvier 2017. Il s'agit d'une « vente en bloc » du patrimoine, avec un transfert des emprunts en cours et le maintien des conditions d'exploitation (loyers identiques, conventions maintenues).

Le bâtiment de la mairie et les 4 logements sont concernés par cette vente ; le bail emphytéotique signé entre Chambéry Alpes Habitat et la commune se terminant en 2022.

La D.D.T. de la Savoie a également sollicité l'avis de la commune sur ce dossier, avant validation par le Préfet.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette vente.

7 - RAPPORT D'ACTIVITE 2015 DE LA SEMCODA :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport d'activité 2015 de la SEMCODA, à la suite de l'Assemblée Spéciale des Communes qui s'est déroulée le 24 juin dernier.

8 - SUCCESSION DE MONSIEUR HENRI ALBERTO :

Au vu de la succession de Mr. ALBERTO et de l'assignation en référé en date du 25/09/16, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne procuration au maire, et en cas d'empêchement au 1^{er} adjoint, et en cas d'empêchement au 2^{me} adjoint, pour ester en justice afin de représenter la commune, donne également procuration au Maire pour signer tout acte relatif à cette affaire.

9- QUESTIONS DIVERSES :

DOSSIER D'URBANISME EN COURS :

- Déclaration préalable de M. Albert MICHELLAND au Tognet : réfection de la toiture,
- Proposition d'achat de la parcelle C 799 aux Rochers : le Conseil Municipal ne souhaite pas vendre le patrimoine communal. Une proposition de location sera faite à l'intéressé.

TRAVAUX :

réalisés, en cours :

- débroussaillage Champet : la première tranche des travaux prévue cette année a été réalisée. Le troupeau investira les lieux à partir du 15 septembre prochain pour une période de 3 semaines environ.

- route des Parelles : le chantier sera terminé semaine 36 avec la pose d'une barrière et d'un panneau. Un arrêté permanent d'interdiction de circulation (sauf pour les riverains) sera pris.
- bois parcelle 10 : l'exploitation est en cours par l'entreprise GERBIER. Le martelage de la parcelle 8 est prévu le 22 septembre prochain.

à venir :

- ravalement de façades du bâtiment de la mairie : le conseil municipal opte pour les coloris (renforcement des teintes actuelles). L'entreprise COROLA entreprendra les travaux à compter du 19 septembre prochain.
- emplois voiries : après consultation, le devis de l'entreprise SER TPR est retenu pour un montant de 12 000 € H.T.
- route des Rochers - exploitation forestière GIROD : un constat d'huissier sera prochainement réalisé.
- panneaux signalétiques type « miroirs » : 3 miroirs seront posés en agglomération aux hameaux de La Provenchère, Repidon et du Chef-lieu.
- dépose cabine téléphonique Le Villard : au vu de la très faible utilisation de la cabine, celle-ci sera supprimée le 22 septembre après-midi.
- accessibilité des bâtiments communaux : la sous-commission départementale pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a donné un avis favorable aux travaux envisagés et aux dérogations demandées pour l'auberge et au cimetière.

EAU POTABLE :

- demande de raccordement à L'Adrey : les intéressés ont transmis une nouvelle demande de branchement. Le Conseil Municipal, ayant pris préalablement connaissance du document, maintient sa position initiale aux motifs des problèmes techniques rencontrés fréquemment au hameau de Lonsemard et de la proximité du réservoir. La priorité est donnée aux raccordements futurs des terrains constructibles de ce secteur par rapport à un besoin agricole minime pouvant être satisfait par la présence de 2 bassins à proximité.

AFFAIRES COMMUNALES / COMMISSIONS / REUNIONS :

- Affaires scolaires : la rentrée scolaire s'est bien déroulée dans chacune des écoles fréquentées par les élèves de la commune.
- Assainissement : la révision du schéma d'assainissement est en cours.
- Cœur de Savoie : la prévision de nouvelles élections partielles à Montendry a eu pour conséquence de ramener le conseil communautaire à 63 sièges (au lieu de 72).
- Union pour la Sauvegarde des Activités Pastorales : la commune, consciente des dégâts considérables occasionnés par le loup, s'engage aux côtés de cette association.

ANIMATIONS :

- exposition jouets anciens dans l'église de La Table : le Maire remercie Mesdames CHENEVAS-PAULE, LADOUX, LAHAYE, THIABAUD et Monsieur LADOUX pour cette belle exposition et leur dévouement au sein de la commune. Un projet d'exposition sur le thème de la nature est prévu pour mi-juin / mi-juillet 2017.
- apéritif 15 août : cette année encore, belle occasion de réunir les Tablerains et les estivants.
- exposition mycologique et botanique par le foyer rural de Montmélian, le 11 septembre de 10h à 18h dans l'église de La Table. Entrée libre.
- moment « Etymos et Les Phrases Magiques » : animée par Mathilde ANSTETT et Sylvain ROCHEX, cette soirée se déroulera le lundi 26 septembre 2016 de 19h à 22h dans la salle des Fêtes. Entrée libre.
- cours de QI GONG RESONANCE par Alain BORREDON, les mardis soirs de 18h à 21h30, une fois par mois. 1^{er} cours de présentation le 27 septembre.

Le prochain conseil est prévu le 7 octobre 2016 à 19h30.

La séance est levée à 23h55.

Le Maire,
Jean-François CLARAZ

